



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2604

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES ET VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

M. le président. La parole est M. Jacques Remiller, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Remiller. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. Éric Woerth.

Selon les chiffres de l'Institut national de la statistique publiés ce matin, La France comptera 73 millions d'habitants en 2060 et un tiers de la population devrait dépasser les soixante ans. Cette forte augmentation est transitoire et correspond au passage à ces âges des générations du baby-boom. Ainsi, la France pourrait compter 200 000 centenaires en 2060, alors qu'ils étaient seulement 15 000 en janvier 2010.

Tous ces chiffres montrent bien l'urgence qu'il y a à réformer notre régime de retraites. Car, je vous le rappelle, dès 2014, les soixante ans et plus seront plus nombreux que les moins de vingt ans ; et si les projections se vérifient, il n'y aura plus que cinq actifs pour six inactifs environ dans cinquante ans.

Après des semaines de discussion et des débats animés, nous allons adopter définitivement tout à l'heure la réforme des retraites.

Plusieurs députés du groupe SRC. Ce n'est pas encore fait !

M. Jacques Remiller. Ce texte est à la fois nécessaire et juste. Nécessaire, parce qu'il permet le retour à l'équilibre de nos régimes de retraite ; juste, parce que les efforts sont partagés, en ménageant ceux qui ont commencé à travailler jeunes et ceux dont la santé s'est altérée en raison de leur travail.

Le choix que le Gouvernement a fait correspond à l'histoire et à la tradition de notre pays en s'appuyant notamment sur la solidarité intergénérationnelle.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous donner votre avis sur les chiffres publiés par l'INSEE ce matin ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Monsieur Remiller, votre question est tout à fait d'actualité puisque ce matin sont effectivement parues dans la presse de toutes récentes études de l'INSEE sur la démographie. Comme vous l'avez très bien dit, nous allons avoir de plus en plus de centenaires en France et c'est tant mieux. Ils pourraient être 200 000 dans les années 2060.

M. Patrick Lemasle. Selon les organisateurs ou selon la police ?

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Dans notre société, la proportion des plus de soixante ans va également augmenter.

M. Maxime Gremetz. Et celle des producteurs de richesses ?

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Je me souviens d'une parole forte de Dominique Strauss Kahn prononcée à la télévision : " Si on vit cent ans, on ne va quand même pas continuer à avoir la retraite à soixante ans ". C'est exactement ce que nous dit l'étude de l'INSEE.

Cette étude met en avant la réalité de notre régime par répartition, qui permet de financer par les actifs les inactifs, c'est-à-dire les retraités. Et plus les retraités sont nombreux - la société française vieillissante, le nombre de retraités va évidemment augmenter, passant de 15 à 18 millions -, moins on peut laisser supporter cette charge, notamment aux jeunes actifs, ...

M. Maxime Gremetz. On croirait entendre Mme Parisot !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. ...sans ajuster, modifier, réformer notre régime de retraite. C'est ce que le Gouvernement a fait, avec courage, mais aussi avec l'appui sans faille de la majorité présidentielle, que je veux saluer une fois de plus.

Ce n'est pas facile de faire une réforme des retraites. Il est nettement plus simple de ne jamais en faire. Nous n'avons pas emprunté la voie de l'irresponsabilité. Au contraire, nous avons pris le chemin de la responsabilité. Le vieillissement de la société française est une chance ; c'est aussi, au fond, une bonne nouvelle pour les Françaises et les Français. C'est la preuve de l'efficacité de notre système de protection sociale et de santé. Nous devons nous en enorgueillir et en tirer les conséquences pour notre système de retraite.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2604

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 octobre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 octobre 2010